

BONNE ROUTE A MAITRE CLAUDE

Départ de Claude Diologent, instituteur, de l'École La Folle Avoine après de longues années.

« À l'heure où tu pars de la Folle Avoine, si je comprends bien pour une forme d'errance l'année prochaine, je veux te dire combien j'ai apprécié nos échanges au long des années. Je les ai appréciés doublement, d'abord avec l'homme, le citoyen, l'écrivain que tu es. J'ai aimé débattre et échanger avec quelqu'un qui s'appuie sur de solides lectures, qui raisonne et qui argumente. Dans le monde où nous sommes, dans celui où nous nous précipitons, c'est tellement appréciable.

J'ai aussi évidemment apprécié, le maître, le directeur, le professeur des écoles, je pense t'avoir connu avec toutes les appellations et casquettes. Sous toutes, tu as très largement fait l'unanimité des élèves et des parents. Tu n'enseignes pas seulement, tu éduques et tu prépares au monde. Tu fais naître l'envie d'apprendre et d'être ensemble. Le chant et la musique aidant tu nous as tous émus, à travers tes élèves, certains soirs sous la halle de la roque ou ailleurs. Tu marques cette école, tu en fais partie, ton prénom raisonne ici, ta méthode imprègne les esprits. Tu pars donc mais tu restes aussi. Bref tu vas nous manquer. » J Peyrat

DES RENFORTS SUR LE PARKING

Trois jeunes Laroquois chargés d'aider à l'accueil et à l'orientation des visiteurs se relayeront sur les parkings tout au long de l'été. Ils seront sous la responsabilité de l'adjoint Jacques Tuneu et de Jean-Paul Barland. Bon courage à Léna, Alix, et Joris.



4000€ POUR UNE ANIMATION INNOVANTE

Pour rappel, le budget 2021 prévoit une subvention exceptionnelle de 4000€ pour une ou plusieurs associations Laroquoises proposant un PROJET D'ANIMATION INNOVANT. Les projets peuvent être déposés en mairie jusqu'au 31 août. Pour tout détail, joindre Nathalie Lavergne.

INFO BUS

Du 7 juillet au 31 août 2021
La région Nouvelle Aquitaine propose : « Le réseau des Estivales »
Partez à la visite de nos territoires à bord des cars régionaux
Ligne 14 pour La Roque Gageac qui dessert : Sarlat, Beynac, Vézac, Castelnaud, Cénac, Vitrac et Domme.
Arrêt : parking des bus près de la Halle (6 rotations /jour)
Plus d'informations auprès de votre Office de Tourisme

HORAIRES MAIRIE

Nous vous rappelons les nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie:
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et le standard téléphonique de 13h30 à 17h(fermée le mercredi)
Depuis un mois Céline Carrier a le renfort de Julie Périé qui remplace Stéphanie Vergnolle suite à son départ.

2 BENNES SPECIALES POUR LES CAGETTES ET CARTONS

Afin de désengorger les points de collectes, 2 bennes spécialement réservées aux CARTONS et CAGETTES, sont installées aux ateliers municipaux,
Merci de respecter ce tri.

LOCATION SAISONNIERE

Nous rappelons aux propriétaires (ou loueurs) de maisons de vacances l'importance de sensibiliser leurs hôtes au respect des règles de bon voisinage, notamment le **bruit en provenance des piscines après 22h.**

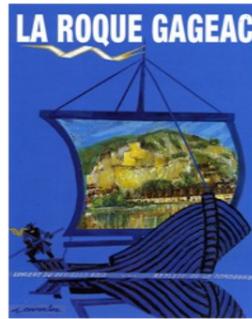


UTILISEZ PANNEAUPOCKET

L'application à télécharger sur votre Smartphone ou votre ordinateur vous permet de recevoir instantanément des informations municipales de vos communes favorites, dont la notre.



www.panneaupocket.com



LA ROQUE INFOS JUILLET 2021

« Ciné, pétanque, fête...
C'est l'été ! »



La fête votive aura lieu les 6,7 et 8 août : attractions foraines, buvette, concours de pétanque, repas champêtre et feu d'artifice *



Le soir des feux d'artifices, retrouvons nous autour d'un sanglier à la broche.

À l'occasion de la fête votive, et en lien avec le comité des fêtes, le dimanche 8 août, à partir de 19h30, la municipalité organise un dîner autour d'un sanglier à la broche.

L'apéritif est offert et du vin sera en vente sur place.

Pour une organisation simple et légère, chacun vient avec ses couverts complets et peut amener entrées et desserts. Des tables et bancs seront disposés sous la halle et aux abords. Inscriptions obligatoires à la mairie au 0553295152

Participation aux frais : 7€ par personne (gratuit pour les enfants)

**Sauf nouvelles restrictions préfectorales*

CINEMA EN PLEIN AIR

Le cinéma Rex organise une séance plein air le 12 juillet avec « Adieu les cons » à La Roque Gageac. Séance Lou Toupî sous les noyers. Accueil dès 19H, projection à la tombée de la nuit (6€), repli au Rex si intempérie.



PETANQUE

Le comité des Fêtes, vous donne rendez-vous tous les mercredis jusqu'au 1er septembre ; pour les concours de pétanque (inscriptions 20h début des concours 21h.)



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2021.

Etaient présents : Michèle Courbrant, Laëtitia Delbos, Nicolas Guillemet, Hervé Lacour, Nathalie Lavergne, Jean-Marc Monfefoul, Jérôme Peyrat, Sandra Roche, Marie Salles Jacques Tuneu

Etait excusé : Regis Ongaro

Secrétaire de séance : Sandra Roche

1. Approbation du procès-verbal du 08 Avril 2021

Voté à l'unanimité

2. Tarifs groupe camping-cars et voitures

Lorsque des groupes de camping caristes ou clubs de voitures de collection ou autre rallyes font des demandes auprès de la mairie pour l'obtention d'un tarif préférentiel de stationnement, les tarifs ont été redéfinis de la façon suivante et applicables au 1^{er} juillet 2021 :

Groupe de camping-cars : forfait nuit et jour 10€

Groupe de voitures : forfait jour 3€

3. Demande du Syndicat Départemental d'Energie pour une programmation de travaux au lieu-dit « Bos »

Des devis pour des travaux d'enfouissement de lignes électriques et téléphoniques sont demandés sur une partie du lieu-dit Le Bos

Voté à l'unanimité

4. Délibération de principe pour le lancement d'étude d'éclairage public pour les secteurs de la mairie au parking St James et le secteur sortie de « La Butte » et carrefour « Le Colombier »

Projet d'éclairage de la rue qui conduit à la mairie ainsi que du carrefour du Colombier à l'entrée du camping de La Butte. Le conseil municipal propose un éclairage solaire et attend le devis de SDE (organisme ayant le monopole de la gestion de l'éclairage public).

Voté à l'unanimité

5. Approbation de la modification des statuts de la communauté de communes, prise de compétence mobilité

La CCSPN s'est dotée de la compétence mobilité en devenant AOM (Autorité Organisatrice de la Mobilité). Elle assurera le suivi, la planification, et l'évaluation des politiques de mobilités, elle mettra en place les services de mobilité sur notre territoire.

Voté à l'unanimité

6. Délibération pour éteindre des créances

Le conseil dans son ensemble accepte d'éteindre une créance d'irrigation par non recouvrement.

Par ailleurs, il décide qu'il sera mis en place un contrôle des surfaces irriguées déclarées.

7. Motion sur le maintien des bureaux de poste en Dordogne

8. Point sur le projet distributeur de billets

Nathalie Lavergne en charge de ce projet présente les plans à l'ensemble des conseillers, il sera implanté à droite de l'office du tourisme.

Le maître d'œuvre (Vincent Grassi) en charge du dossier procédera aux formalités administratives pour obtenir toutes les autorisations, et notamment une première présentation à l'ABF.

9. Questions diverses

- A. Le département nous propose le financement de panneaux de signalisations avec les noms occitans, le conseil valide cette proposition.
- B. Sandra Roche fait un point adressage: nous devons formaliser une dizaine de conventions avec des propriétaires pour nommer les allées privées qui mènent à leur domicile. Nous organiserons une consultation du projet adressage de notre commune avec le détail des noms donnés aux différentes routes et laisserons à l'appréciation des habitants le choix du nom de la traversée du bourg.
- C. Fête votive prévue le 6.7 et 8 août 2021
Le conseil municipal demande au maire et aux adjoints de rencontrer les membres du comité des fêtes pour les détails d'organisation des différents moments de la fête. Le conseil souhaite éventuellement organiser sous sa responsabilité un repas de la fête. L'organisation du feu d'artifice est bien prévue, le dossier est en cours d'examen auprès de la sous-préfecture.
- D. L'ensemble du conseil municipal demande **un arrêté interdisant le camping sauvage aux Pendoilles.**
- E. Epidor (Etablissement public territorial du bassin de la Dordogne) a présenté aux adjoints (M Courbrant et J Tuneu) le projet de rétablir le site du bras de Lespinasse en recréant la frèière et améliorer ainsi l'état écologique du milieu naturel. Ce projet ne modifiera pas l'accès à la rivière. Les propriétaires concernés seront contactés.
- F. Les violents orages dès derniers jours ont provoqué des chutes d'arbres sur la route de Labrot et d'autres menacent de tomber et présentent un danger pour les riverains et les passants. Les propriétaires prévenus et se sont engagés à intervenir.
Suite aux orages, des inondations par les eaux pluviales ont aussi été constatées à Saint Donat, une solution sera apportée en fin d'été aux abords des maisons concernées.
- G. La servitude agricole qui passe sur la propriété de M Monfefoul est de plus en plus empruntée indument, malgré le sens interdit et la barrière. Le conseil sera attentif au suivi de cette situation et si besoin fera appel à la gendarmerie.
- H. Chemin du Lauzier : deux devis seront demandés pour la remise en état.
- I. Le Lions club offre une boîte à livres à la commune, elle sera installée très prochainement.
- J. Le mauvais fonctionnement-de l'éclairage public dans le bourg (place du 08 Mai, rues et rocher), est signalé.

La séance est levée à 20h50